

## Mariage forcé en Algérie , et retour en France impossible ...

Par **kez33**, le **14/02/2010** à **19:32**

Bonjour ,

Je viens raconter mon histoire sur ce forum pour peut etre recevoir un peu d'aide .

J'ai 46 ans , je suis née en Algérie , et suis venue en France à l'age de 4 ans avec toute ma famille . J'y ai vécu jusqu'à mes 20 ans. J'étais alors une jeune fille tout a fait ordinaire , plutot serieuse, j'avais mon permis en poche , mes etudes en cours , un bel avenir devant moi ...

J'ai perdu ma mère à l'age de 11 ans , mon pere s'est alors retrouve seul avec 9 enfants à charge , un poids trop lourd à porter . Quand j'ai eu 20 ans il a décidé de me marier "au bled" pour se soulager peu etre, et c'est comme ça que mon départ s'est fait en Algérie , de maniere inattendue et precipitee . Certaines de mes soeurs ont prefere la fuite , moi j'ai opté pour l'acceptation de mon sort . J'ai vecu ainsi de longues annees , loin des miens ,vu que j'étais la seule à vivre en Algerie , mon pere et tous mes freres et soeurs , etant restes en France .

Malgré 26 ans passes en Algerie , je n'ai jamais accepté d'etre loin des miens , de tous mes freres et soeurs , mais aussi de mon pere , à qui j'ai pardonné . Je suis restee pour mes enfants .

Aujourd'hui je suis séparée de leur père , et suis venue pour ré-integrer la France ou j'ai vécu mon enfance et ma jeunesse . Tous mes freres et soeurs ont fait leur vie , et me soutiennent dans cette démarche , bien qu'impuissants. Mon père est aujourd'hui agé de 89 ans , et souhaite etre enterré en France aupres des siens . . Je souhaiterais retrouver cette famille qui se compose aujourd'hui d'une cinquantaine de membres TOUS francais . Je me sens exclue , et ma place en Algérie n'est plus justifiée aujourd'hui , étant donné que je n'y ai plus d'attache , meme si mon mari refuse pour l'instant de divorcer .

Je suis revenue en France avec mes 2 enfants , ages de 17 ans ( aujourd'hui 18) et 11 ans . Ils sont scolarises et totalement integres . Ils ont heureux , se sont fait des amis , et ont une vrai famille . Ils revent d'un avenir en France ..

J'ai pris un avocat pour présenter ma requete aupres de la prefecture , mais celle-ci s'est soldee par un échec . La France aujourd'hui refuse de m'ouvrir ses portes ,ignorant toutes ces annees passees sur son sol.

Je souhaiterais refaire une demande aupres de la Prefecture , mais cela s'annonce difficile , celle ci semble ne pas considérer mon cas comme recevable .

Que me conseillez vous de faire ?

Je suis dans le désarroi le plus total , et je n'envisage pas de retourner en Algerie .

Par **kez33**, le **04/03/2010** à **20:35**

Personne donc pour me repondre ??? Le temps passe vite , j'ai besoin de conseils svp !!!  
Merci .

Par **Maly2**, le **30/12/2013** à **09:34**

Bonjour kez33

J'espère que vous avez réussi vos démarches pour la régularisation de votre situation. J'ai vécu la même chose que vous "mariage forcé" j'en suis toujours pas remise et pourtant j'ai 54 ans maintenant et quatre grands enfants non marié . Je ne connaissais pas ce site ,je le découvre aujourd'hui . J'espère Ue vous me répondez . J'ai hâte de savoir si vous été enfin heureuse. Merci

Par **Maly2**, le **03/03/2014** à **08:58**

Bonjour kess33 moi c Malika j'ai lu votre message qui date , mais je souhaiterais avoir de vos nouvelles car nos vie se ressemblent a bientôt peut être